

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public

PRÉ REQUIS

Aucun

DURÉE

21h00

TARIF

Sur devis, nous contacter

PROFIL DE L'INTERVENANT(E)

Formation sous-traitée à un organisme agréé

MODALITÉS

Formation inter-entreprise
En présentiel, à Landerneau (29)

DÉLAIS D'ACCÈS

Mise en place de la formation sous un délai de 1 à 2 mois à compter de la signature du devis

ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, notre référent handicap est à votre disposition pour prendre en compte vos besoins, envisager les possibilités d'aménagement spécifiques et résoudre dans la mesure du possible vos problèmes d'accessibilité. Contact : M. Matthieu KERLEROUX (02 98 24 93 39)

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

 2, BD André Malraux
29400 LANDIVISIAU

 02 98 24 93 39

 coordination@kenvad.fr

CAT. 1 : ponts roulants et portiques à commande au sol

CAT. 2 : ponts roulants et portiques à commande en cabine



OBJECTIFS

Conduire et utiliser un Pont Roulant en sécurité pour le conducteur et les personnes de l'environnement requiert les compétences suivantes, aussi bien théorique qu'en pratique :

1. Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur, du chef de manœuvre, ..)

2. Connaître la technologie des Ponts Roulants utilisées, la terminologie, les dispositifs de sécurité et de protection, les principes de fonctionnement, les équipements interchangeables ainsi que les modes de commande, de propulsion, de transmission ou de direction.

3. Identifier les différents types de Pont Roulant, leurs caractéristiques et leurs capacités.

4. Connaître et comprendre les règles de circulations applicables aux Ponts Roulants (signalisation, marquage, consignes, règles de sécurité) sur chantier ou sur voie publique.

5. Connaître et maîtriser les risques liés à l'utilisation des engins, aussi bien liés au fonctionnement qu'à la conduite de ceux-ci, ainsi qu'aux opérations de levage, de transport ou de chargement qu'ils effectuent.

6. Savoir exploiter les Ponts Roulants et maîtriser les principaux risques (poste de conduite, conduite en cas d'incident, dispositifs de sécurité et port éventuel d'EPI, instructions du constructeur, interprétation des signalisations et des gestes de commandement conventionnels, effets des substances psycho-actives et des appareils électroniques sur la conduite).

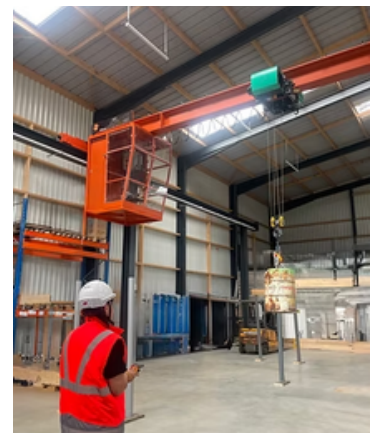
7. Connaître et effectuer les vérifications d'usage des Ponts Roulants (justification de leur utilité, identification des principales anomalies).

8. Réaliser les prises de poste (environnement météo, balisage, risques environnants, adéquation) et les vérifications du Pont Roulant (documents, contrôle visuel, poste de conduite, état des dispositifs de sécurité, niveaux, issues de secours, ..).

9. Effectuer et maîtriser toutes les manœuvres de conduite du Pont Roulant : circulation, transport, chargement/déchargement, stationnement, utilisation en production selon sa destination, stabilité - élingage - adéquation de la charge ; identifier les risques environnants ; vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurités ; réaliser la montée/descente du Pont Roulant en sécurité.

10. Connaître et effectuer les opérations de stationnement du Pont Roulant en fin de poste (équipements compris), effectuer les opérations d'entretien quotidien et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements.

11. En cas de conduite au moyen d'une télécommande, connaître les commandes et les risques liés à son utilisation, effectuer les vérifications des équipements de transmission et exécuter tous les mouvements prévus pour l'engin avec la télécommande.



INFORMATION VALIDATION, CERTIFICATION PROFESSIONNELLE, ÉVALUATION

Certificat de réalisation + CACES®

Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) - CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE - Recommandation 484

Les modalités de vérification des compétences à la conduite en sécurité sont définies dans la recommandation R. 484 de la Cnam et organisées en "test CACES", sanctionné en cas de succès par la délivrance d'un certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (uniquement par organisme testeur certifié CACES).

Ce texte précise que le test CACES comprend une épreuve théorique et une épreuve pratique dont les durées sont encadrées, qu'il est réalisé par un organisme testeur certifié (les équipements et les ressources sont notamment définis), et qu'un barème accompagne les fiches d'évaluation des compétences attendues.



PROGRAMME

FORMATION THÉORIQUE

- Accueil et présentation du stage
- Présentation du contexte général de la formation
- Information sur la réalité des accidents (Source CRAM)
- Présentation des différentes causes d'accidents

LA RÉGLEMENTATION

- Les acteurs de la réglementation
- Présentation des textes réglementaires
- Les obligations de l'employeur (Code du travail)
- Les responsabilités pénales (Code pénal)
- Les responsabilités de l'employeur (Code pénal)
- Les différents rôles des acteurs de chantier
- Les documents

LA TECHNOLOGIE DES PONTS ROULANTS

- Les catégories et les modes de commandes
- L'évaluation des charges à manutentionner

LES RÈGLES DE CONDUITE

- Les principaux facteurs d'accidents
- Les risques d'accidents rencontrés dans l'environnement de travail
- Les consignes de conduites et de circulations
- Les contrôles à la prise de poste
- Les contrôles réglementaires
- Les réactions à adopter en cas d'anomalies sur les ponts roulants
- Les notions d'équilibre
- Les risques de basculement, renversement, chocs, écrasement...
- Les différents risques liés à l'environnement
- Les gestes de commandement
- Mouflage et coefficients d'utilisation, ballant et interdictions
- Recommandation R484 de la CNAM
- Techniques d'élingage

FORMATION PRATIQUE

- Présentation du matériel utilisé
- Vérification et explication des commandes
- La prise, transfert et dépose d'une charge
- Reprise du balancement de la charge
- Travailler en mouvements combinés en ajustant la vitesse
- Fin de journée et règles de mise en sécurité

TEST THÉORIQUE ET PRATIQUE

- Test théorique - Vérification des connaissances (Questionnaire à Choix Multiples)
- Évaluation pratique sur site

EQUIPEMENT DES STAGIAIRES

- Casque avec jugulaire
- Chaussures de sécurité
- Gants
- Tenue de travail
- Tenue de pluie si nécessaire

VALIDATION DE LA CERTIFICATION

- Durée de validité en années : 5
- Si durée limitée, modalité de renouvellement : passage du test à nouveau
- Possibilité de validation partielle : non